

[illegible]

Concertation Préable - SAGE GTI - Atelier n°1 – 16 janvier 2019

Question 1 : Parmi les propositions suivantes, quel est, selon vous, le territoire à prendre en compte pour répondre à la problématique et aux enjeux du SAGE GTI ? (Entourez votre réponse)

1. La commune
2. Secteur Sud-Ouest
3. Périmètre du SAGE
4. Département des Vosges
5. Périmètre de la nappe des GTI
6. Autre

Question 2 : Classez par ordre de priorité (du plus important au moins important) les usages suivants : habitants, agriculture, tourisme, Nestlé Waters, Ermitage, autres industries, autres. Vous avez la possibilité de les regrouper.

- | | | |
|---|------------|----------|
| 1) <u>Habitants</u> | Industries | 4) |
| 2) <u>agriculture / Nestlé / Ermitage</u> | 5) | |
| 3) <u>Tourisme</u> | 6) | |

Question 3 : Donnez votre définition du terme « priorité d'usage de l'eau aux habitants » en 1 ou 2 phrases maximum.

Satisfaire les besoins vitaux des populations durablement

.....

.....

Question 4 : Parmi les principes présentés en début d'atelier, hiérarchiser les 5 principes les plus importants pour vous (n°1 pour le principe le plus important)?

Principes de la CLE :

- 1 ☐ Pérenniser l'alimentation en eau potable des populations tout en répondant aux enjeux économiques du territoire : priorité d'usages aux collectivités (eau de qualité en quantité suffisante en permanence).
- 3 ☐ Optimiser tous les usages par des mesures d'économies d'eau.
- 2 ☐ Satisfaire tous les usages en mobilisant des ressources complémentaires de substitution sans détériorer ces ressources et les milieux associés.
- ☐ Partager de façon équitable les coûts induits par les solutions de substitution, sans surcoût pour les usagers.

Principes du Collectif Eau 88

- ☒ Les principes éthiques et réglementaires (non discutables) : eau patrimoine commun.
- 1 ☐ Les types d'usage par priorité sur le territoire : priorité d'usage aux collectivités.
- ☐ Utiliser les ressources en eau disponibles sur le territoire GTI secteur Sud-Ouest.
- 5 ☐ Un moratoire concernant toutes les autorisations de nouveaux forages dans les Muschelkalk.

Autre :

- 4 ☐ Pas de surcoûts pour les usagers
- ☐

Table n° : 1

Comment satisfaire les besoins en eau du territoire à partir de la nappe des GTI ou d'autres ressources ?

Secteur Sud-Ouest



Collectivités AEP	Vittel, Contrexéville, SIE Bulgnéville, SIE Anger, Serécourt, Martigny les Bains, SIE Bel Air, SIE de Damblain et du Creuchot, Blevaincourt, Norroy
Quels besoins pour quels usages?	Idem CLE
Volume _{besoins} en m³/an	1 500 000
Répartition du volume _{besoins} par nappe	850 000 m³/an nappe GTI 650 000 m³/an de substitution + économies à faire
Ermitage	
Quels besoins pour quels usages?	Idem CLE
Volume _{besoins} en m³/an	600 000
Répartition du volume _{besoins} par nappe	GTI Sud/Ouest + Economies à faire
Nestlé Waters	
Quels besoins pour quels usages?	Idem CLE
Volume _{besoins} en m³/an	650 000
Répartition du volume _{besoins} par nappe	GTI Sud/Ouest + économies à faire

Votre scénario

Objectif Déficit Nappe = Zéro

Justifiez votre scénario

- Comment répartiriez-vous les **2,1 Mm3** ? (Tableau)
- Selon vous, qui pourrait encore faire des économies ? Dans quelles proportions ?
- Selon vous, a-t-on besoin d'une ressource de substitution ? ☒ Oui ☐ Non
- Si oui, laquelle ?
- ☐ Nappe des GTI du secteur sud-Est
- ☐ Nappe des carbonates du Muchelkak
- ☐ Nappe des Calcaires du Dogger via une interconnexion avec le SIE de la Vraine et du Xaintois
- ☒ Autre : *en fonction des résultats des études*

Economies: tout le monde

Quels sujets/points qui ont été abordés pendant cet atelier, mériteraient d'être discutés plus en détail lors du prochain atelier ?

- Où et à quel prix aller chercher de l'eau ?
- Précisions sur les économies de chacun

[illegible]



Concertation Préalable - SAGE GTI - Atelier n°1 - 16 janvier 2019

Question 1 : Parmi les propositions suivantes, quel est, selon vous, le territoire à prendre en compte pour répondre à la problématique et aux enjeux du SAGE GTI ? (Entourez votre réponse)

1. La commune
2. Secteur Sud-Ouest
- ③ Périètre du SAGE
4. Département des Vosges
- ⑤ Périètre de la nappe des GTI → majorité
6. Autre

Question 2 : Classez par ordre de priorité (du plus important au moins important) les usages suivants : habitants, agriculture, tourisme, Nestlé Waters, Ermitage, autres Industries, autres. Vous avez la possibilité de les regrouper.

- | | |
|----------------|----------------------|
| 1) habitants | 4) industrie process |
| 2) agriculture | 5) industrie autre |
| 3) tourisme | 6) |

Question 3 : Donnez votre définition du terme « priorité d'usage de l'eau aux habitants » en 1 ou 2 phrases maximum.

- De l'eau potable, potable au robinet pour tous les habitants
- Nécessaire aux besoins des habitants

Question 4 : Parmi les principes présentés en début d'atelier, hiérarchiser les 5 principes les plus importants pour vous (n°1 pour le principe le plus important)?

Principes de la CLE :

- * ② Pérenniser l'alimentation en eau potable des populations tout en répondant aux enjeux économiques du territoire : priorité d'usages aux collectivités (eau de qualité en quantité suffisante en permanence).
- 3 ③ Optimiser tous les usages par des mesures d'économies d'eau.
- ④ Satisfaire tous les usages en mobilisant des ressources complémentaires de substitution sans détériorer ces ressources et les milieux associés.
- ⑤ Partager de façon équitable les coûts induits par les solutions de substitution, sans surcoût pour les usagers.

Principes du Collectif Eau 88

- 1 ① Les principes éthiques et réglementaires (non discutables) : eau patrimoine commun.
- ② Les types d'usage par priorité sur le territoire : priorité d'usage aux collectivités.
- ③ Utiliser les ressources en eau disponibles sur le territoire GTI secteur Sud-Ouest.
- 3 ④ Un moratoire concernant toutes les autorisations de nouveaux forages dans les Muschelkalk.

Autre :

- ①
- ②



Comment satisfaire les besoins en eau du territoire à partir de la nappe des GTI ou d'autres ressources ?

Secteur Sud-Ouest

Objectif Déficit Nappe = Zéro

Votre scénario

Table n° : 2

Collectivités AEP

Quels besoins pour quels usages ?
Volume ₂₀₁₀₋₂₀₂₀ en m ³ /an
Répartition du volume ₂₀₁₀₋₂₀₂₀ par nappe

Quels besoins pour quels usages ?
Volume ₂₀₁₀₋₂₀₂₀ en m ³ /an
Répartition du volume ₂₀₁₀₋₂₀₂₀ par nappe

Quels besoins pour quels usages ?
Volume ₂₀₁₀₋₂₀₂₀ en m ³ /an
Répartition du volume ₂₀₁₀₋₂₀₂₀ par nappe

Justifiez votre scénario

- Comment répartirez-vous les 2.1 Mm³ ? (Tableau)
- Selon vous, qui pourrait encore faire des économies ? Dans quelles proportions ?
- Selon vous, a-t-on besoin d'une ressource de substitution ? ☐ Oui ☐ Non
- Si oui, laquelle ?
- ☐ Nappe des GTI du secteur sud-Est
- ☐ Nappe des carbonates du Muchelkak
- ☐ Nappe des Calcaires du Dogger via une interconnexion avec le SIE de la Vraie et du Xaintois
- ☐ Autre :

Quels sujets/points qui ont été abordés pendant cet atelier, mériteraient d'être discutés plus en détail lors du prochain atelier ?

UN MORAKTOITE sur le vote de la clé après consultation

Consentation Présalable SAGE GTI - Atelier N°1 - 16 janvier 2019

Discussion impossible à 17h

Je laisse mon avis par courriel - l'eau n'est pas la propriété des minéraliers

Comment satisfaire les besoins en eau du territoire à partir de la nappe des GTI ou d'autres ressources ?
Secteur Sud-Ouest



Table n° : 2

→ n°1

1	Collectivités AEP	Vittel, Contrexéville, SIE Buignéville, SIE Anger, Serécourt, Martigny les Bains, SIE Bel Air, SIE de Damblain et du Creuchot, Blevaincourt, Norroy
	Quels besoins pour quels usages?	
	Volume _{besoins} en m³/an	
	Répartition du volume _{besoins} par nappe	
2	Ermitage	
	Quels besoins pour quels usages?	
	Volume _{besoins} en m³/an	
	Répartition du volume _{besoins} par nappe	
3	Nestlé Waters	
	Quels besoins pour quels usages?	
	Volume _{besoins} en m³/an	
	Répartition du volume _{besoins} par nappe	

Votre scénario

Objectif Déficit Nappe = Zéro

Justifiez votre scénario

- Comment répartiriez-vous les 2,1 Mm3 ? (Tableau)
 - Selon vous, qui pourrait encore faire des économies ? Dans quelles proportions ?
 - Selon vous, a-t-on besoin d'une ressource de substitution ? ☐ Oui ☐ Non
 - Si oui, laquelle ?
 - ☐ Nappe des GTI du secteur sud-Est
 - ☐ Nappe des carbonates du Muchelkak
 - ☐ Nappe des Calcaires du Dogger via une interconnexion avec le SIE de la Vraine et du Xaintois
 - ☐ Autre :
- Pas de décision commune prise concernant la substitution par manque de données chiffrées
- Nécessité d'apport d'info sur le risque d'assèchement de ce nouveau territoire prélevé → déplacement du problème
- consensus sur les économies d'eau proportionnellement aux consommations actuelles (habitants, industriels) et en prenant en compte les économies déjà réalisées.
- Quels sujets/points qui ont été abordés pendant cet atelier, mériteraient d'être discutés plus en détail lors du prochain atelier ?

Concertation Préalable - SAGE GTI - Atelier n°1 - 16 janvier 2019

Question 1 : Parmi les propositions suivantes, quel est, selon vous, le territoire à prendre en compte pour répondre à la problématique et aux enjeux du SAGE GTI ? (Entourez votre réponse)

1. La commune
2. Secteur Sud-Ouest (cette nappe est pourvue et peut répondre aux besoins de tous les secteurs (6 personnes) ⇒ 2 scénarios)
3. Périmètre du SAGE
4. Département des Vosges
5. Périmètre de la nappe des GTI (sans créer de tension sur d'autres secteurs - 9 personnes)
6. Autre

Question 2 : Classez par ordre de priorité (du plus important au moins important) les usages suivants : habitants, agriculture, tourisme, Nestlé Waters, Ermitage, autres industries, autres. Vous avez la possibilité de les regrouper.

- | | | |
|--------------------------------|------------------------|----------------------|
| 1) Habitants | 4) Economie | 1. Habitants |
| 2) Agriculture respectueuse et | 5) 2 voix | 2. Agri respectueuse |
| 3) Industrie: Nestlé | 6) Economie | 3. Tourisme |
| 4) Ermitage - PME | | 4. Industrie PME |
| 5) Tourisme | | 5. Ermitage |
| | | 6. Nestlé |

Question 3 : Donnez votre définition du terme « priorité d'usage de l'eau aux habitants » en 1 ou 2 phrases maximum.

Eau potable qui doit être utilisée pour l'usage général des populations

divergence (1) Eau importe d'où elle vient du moment qu'elle est potable
(2) Qui provient du secteur sud-ouest et si possible du GTI

Question 4 : Parmi les principes présentés en début d'atelier, hiérarchiser les 5 principes les plus importants pour vous (n°1 pour le principe le plus important)?

Principes de la CLE :

- ☐ Pérenniser l'alimentation en eau potable des populations tout en répondant aux enjeux économiques du territoire : priorité d'usages aux collectivités (eau de qualité en quantité suffisante en permanence).
- ☐ Optimiser tous les usages par des mesures d'économies d'eau.
- ☐ Satisfaire tous les usages en mobilisant des ressources complémentaires de substitution sans détériorer ces ressources et les milieux associés.
- ☐ Partager de façon équitable les coûts induits par les solutions de substitution, sans surcoût pour les usagers.
- ☐ Les principes éthiques et réglementaires : eau patrimoine commun

Principes du Collectif Eau 88

- ☐ Les principes éthiques et réglementaires (non discutables) : eau patrimoine commun.
- ☐ Les types d'usage par priorité sur le territoire : priorité d'usage aux collectivités.
- ☐ Utiliser les ressources en eau disponibles sur le territoire GTI secteur Sud-Ouest.
- ☐ Un moratoire concernant toutes les autorisations de nouveaux forages dans les Muschelkalk.
- ☐ optimiser les usages

Autre :

- ☐
- ☐

[nuance : n°1 et 2 du collectif + 4 de la CLE]

10 voix

(9) voix

(6) voix

Table n° : 3

Comment satisfaire les besoins en eau du territoire à partir de la nappe des GTI ou d'autres ressources ?

Secteur Sud-Ouest



Collectivités AEP		Vittel, Contrexéville, SIE Bulgnéville, SIE Anger, Serécourt, Martigny les Bains, SIE Bel Air, SIE de Damblain et du Creuchot, Blevaincourt, Norroy	
		Scénario 1 6 voix	Scénario 2 10 voix
Quels besoins pour quels usages?			1.710.000
Volume besoins en m³/an		1.410.000 (économie de 300.000 sur déperditions réseaux)	
Répartition du volume besoins par nappe			
Ermitage			
Quels besoins pour quels usages?			
Volume besoins en m³/an		500.000	500.000
Répartition du volume besoins par nappe			
Nestlé Waters			
Quels besoins pour quels usages?			
Volume besoins en m³/an			740.000
Répartition du volume besoins par nappe			

Votre scénario

Objectif Déficit Nappe = Zéro

Justifiez votre scénario

- Comment répartiriez-vous les 2,1 Mm³ ? (Tableau)
- Selon vous, qui pourrait encore faire des économies ? Dans quelles proportions ?
- Selon vous, a-t-on besoin d'une ressource de substitution ? ☐ Oui ☐ Non
- Si oui, laquelle ?
- ☐ Nappe des GTI du secteur sud-Est
- ☐ Nappe des carbonates du Muchelkak
- ☐ Nappe des Calcaires du Dogger via une interconnexion avec le SIE de la Vraine et du Xaintois
- ☐ Autre :

Scénario 1 : il faut consommer - de 2,1 M pour permettre la recharge de la nappe

Scénario 2 : il faut prévoir des ressources de substitution contrôlées et dans le souci de protéger la nappe mais demander des efforts à toutes les catégories en priorisant les éco des collectivités (déperditions des réseaux)

Quels sujets/points qui ont été abordés pendant cet atelier, mériteraient d'être discutés plus en détail lors du prochain atelier ?

[illegible]



Concertation Préalable - SAGE GTI - Atelier n°1 - 16 janvier 2019

Question 1 : Parmi les propositions suivantes, quel est, selon vous, le territoire à prendre en compte pour répondre à la problématique et aux enjeux du SAGE GTI ? (Entourez votre réponse)

1. La commune
2. Secteur Sud-Ouest
3. Périmètre du SAGE
4. Département des Vosges
5. Périmètre de la nappe des GTI
6. Autre

Question 2 : Classez par ordre de priorité (du plus important au moins important) les usages suivants : habitants, agriculture, tourisme, Nestlé Waters, Ermitage, autres Industries, autres. Vous avez la possibilité de les regrouper.

- | | |
|--------------------------|----|
| 1) Habitants | 4) |
| 2) Activités économiques | 5) |
| 3) | 6) |

Question 3 : Donnez votre définition du terme « priorité d'usage de l'eau aux habitants » en 1 ou 2 phrases maximum.

Celle indiquée dans la Loi sur l'eau de 2006

Question 4 : Parmi les principes présentés en début d'atelier, hiérarchiser les 5 principes les plus importants pour vous (n°1 pour le principe le plus important)?

Principes de la CLE :

- ☒ Pérenniser l'alimentation en eau potable des populations tout en répondant aux enjeux économiques du territoire : priorité d'usages aux collectivités (eau de qualité en quantité suffisante en permanence).
- ☒ Optimiser tous les usages par des mesures d'économies d'eau.
- ☒ Satisfaire tous les usages en mobilisant des ressources complémentaires de substitution sans détériorer ces ressources et les milieux associés.
- ☒ Partager de façon équitable les coûts induits par les solutions de substitution, sans surcoût pour les usagers. Non.

Principes du Collectif Eau 88

- ☒ Les principes éthiques et réglementaires (non discutables) : eau patrimoine commun.
- ☐ Les types d'usage par priorité sur le territoire : priorité d'usage aux collectivités.
- ☐ Utiliser les ressources en eau disponibles sur le territoire GTI secteur Sud-Ouest.
- ☐ Un moratoire concernant toutes les autorisations de nouveaux forages dans les Muschelkaik.

Autre :

- ☐
- ☐

Table n° : 4

Comment satisfaire les besoins en eau du territoire à partir de la nappe des GTI ou d'autres ressources ?

Secteur Sud-Ouest



Collectivités AEP Vittel, Contrexéville, SIE Bulgnéville, SIE Anger, Serécourt, Martigny les Bains, SIE Bel Air, SIE de Damblain et du Creuchot, Blevaincourt, Norroy

Quels besoins pour quels usages?	
Volume _{besoins} en m³/an	
Répartition du volume _{besoins} par nappe	
Ermitage	
Quels besoins pour quels usages?	
Volume _{besoins} en m³/an	
Répartition du volume _{besoins} par nappe	
Nestlé Waters	
Quels besoins pour quels usages?	
Volume _{besoins} en m³/an	
Répartition du volume _{besoins} par nappe	

Votre scénario

Objectif Déficit Nappe = Zéro

Justifiez votre scénario

- Comment répartiriez-vous les 2,1 Mm3 ? (Tableau)
- Selon vous, qui pourrait encore faire des économies ? Dans quelles proportions ?
- Selon vous, a-t-on besoin d'une ressource de substitution ? ☒ Oui ☐ Non
- Si oui, laquelle ?
- ☒ Nappe des GTI du secteur sud-Est
- ☒ Nappe des carbonates du Muchelkak
- ☒ Nappe des Calcaires du Dogger via une interconnexion avec le SIE de la Vraine et du Xaintois
- ☒ Autre : Multiplier / Diversifier les ressources de substitution

Aller au delà de l'équilibre en augmentant les économies

Quels sujets/points qui ont été abordés pendant cet atelier, mériteraient d'être discutés plus en détail lors du prochain atelier ?

[illegible]

Concertation Préalable - SAGE GTI - Atelier n°1 - 16 janvier 2019

Question 1 : Parmi les propositions suivantes, quel est, selon vous, le territoire à prendre en compte pour répondre à la problématique et aux enjeux du SAGE GTI ? (Entourez votre réponse)

1. La commune ☐
2. Secteur Sud-Ouest ☒ 3
3. Périmètre du SAGE ☒ 9 En prenant en compte les différentes nappes.
4. Département des Vosges ☐
5. Périmètre de la nappe des GTI ☒ 3
6. Autre

Question 2 : Classez par ordre de priorité (du plus important au moins important) les usages suivants : habitants, agriculture, tourisme, Nestlé Waters, Ermitage, autres industries, autres. Vous avez la possibilité de les regrouper.

- | | |
|---|--|
| 1) <u>Habitants</u> | 4) <u>Nestlé Waters (P. commune du 14)</u> |
| 2) <u>Agriculture</u> | 5) <u>(le marchandage de l'eau - Exploitation de la nappe)</u> |
| 3) <u>Ermitage - Autres Industries & Tourisme</u> | 6) <u></u> |

Question 3 : Donnez votre définition du terme « priorité d'usage de l'eau aux habitants » en 1 ou 2 phrases maximum.

Respect de la loi au l'eau de 2006
l'eau est un bien universel qu'il faut préserver pour l'avenir pour la population avant tout
et pour les besoins vitaux (problématique des personnes individuelles)

Question 4 : Parmi les principes présentés en début d'atelier, hiérarchiser les 5 principes les plus importants pour vous (n°1 pour le principe le plus important)?

Principes de la CLE :

- ☐ Pérenniser l'alimentation en eau potable des populations tout en répondant aux enjeux économiques du territoire : priorité d'usages aux collectivités (eau de qualité en quantité suffisante en permanence).
- 2 ☐ Optimiser tous les usages par des mesures d'économies d'eau. (Mesures incitatives & les usages)
- ☐ Satisfaire tous les usages en mobilisant des ressources complémentaires de substitution sans détériorer ces ressources et les milieux associés.
- ☒ Partager de façon équitable les coûts induits par les solutions de substitution, sans surcoût pour les usagers.

Principes du Collectif Eau 88

- 1 ☐ Les principes éthiques et réglementaires (non discutables) : eau patrimoine commun.
- 4 ☐ Les types d'usage par priorité sur le territoire : priorité d'usage aux collectivités.
- 5 ☐ Utiliser les ressources en eau disponibles sur le territoire GTI secteur Sud-Ouest.
- 3 ☐ Un moratoire concernant toutes les autorisations de nouveaux forages dans les Muschelkalk.
+ autres forages.

Autre :

- 5 ☐ Besoin d'éléments techniques concrets.
- ☐

Classement réalisé en fin de l'ordre du jour au cours de la discussion sur les valeurs

- Exploita² "Bonne Source" → vraie problématique.

(Eau: Vittel x Hépar)
n'est pas 1 pb)

↳ Expatriation de l'eau qui
pourrait être utilisée par les
habitants.

↳ Difficultés d'évaluer le nombre de personnes
travaillant sur "Bonne Source"

→ environ 200 emplois?

Constat: L'intervention de la CLE est basée principalement
sur l'emploi. Or l'emploi n'a cessé de diminuer
(Evolution des process → Suppression des emplois)
↳ Pas à l'Emmitage.

Constat: Pour faire un scénario il faut déjà parler des
principes. Divergences sur les principes.

Constat: L'attachement des sources est visible sur le terrain.

Périmètre: ~~Mappe~~ périmètre du SAGE en considérant toutes
les mappes.

Priorité: Difficile de prioriser car tout est lié.

La provenance de l'eau consommée par les habitants
est elle importante, tant que le prix reste stable?

MAIS la loi dit "priorité aux habitants"

⚠ L'usage fait par N.W = marchandise² de l'eau.

Différence de l'usage fait par Emmitage (= production de produits
de consommation vitale)

Table n° :5.....

Comment satisfaire les besoins en eau du territoire à partir de la nappe des GTI ou d'autres ressources ?

Secteur Sud-Ouest



Collectivités AEP	Vittel, Contrexéville, SIE Bulgnéville, SIE Anger, Serécourt, Martigny les Bains, SIE Bel Air, SIE de Damblain et du Creuchot, Blevaincourt, Norroy
Quels besoins pour quels usages?	(1,75 m³)
Volume _{besoins} en m³/an	
Répartition du volume _{besoins} par nappe	
Ermitage	
Quels besoins pour quels usages?	(0,55 m³)
Volume _{besoins} en m³/an	
Répartition du volume _{besoins} par nappe	
Nestlé Waters	
Quels besoins pour quels usages?	
Volume _{besoins} en m³/an	(0,745 m³)
Répartition du volume _{besoins} par nappe	

Votre scénario

Objectif Déficit Nappe = Zéro

Justifiez votre scénario

- Comment répartiriez-vous les 2,1 Mm³ ? (Tableau)
- Selon vous, qui pourrait encore faire des économies ? Dans quelles proportions ? → Proportions identiques
- Selon vous, a-t-on besoin d'une ressource de substitution ? ☐ Oui ☒ Non 9
- Si oui, laquelle ?
- ☐ Nappe des GTI du secteur sud-Est
- ☐ Nappe des carbonates du Muchelkak
- ☐ Nappe des Calcaires du Dogger via une interconnexion avec le SIE de la Vraine et du Xaintois
- ☐ Autre :

Difficultés pour répartir les volumes

↳ Réduction proportionnelle pour tous les usagers (CT, N.W. Ermitage) avec le risque de conséquences économiques (suppression emploi, perte de population...)

Quels sujets/points qui ont été abordés pendant cet atelier, mériteraient d'être discutés plus en détail lors du prochain atelier ?

Certains aspects techniques.

[illegible]

Concertation Préalable - SAGE GTI - Atelier n°1 - 16 janvier 2019

Question 1 : Parmi les propositions suivantes, quel est, selon vous, le territoire à prendre en compte pour répondre à la problématique et aux enjeux du SAGE GTI ? (Entourez votre réponse)

1. La commune
2. Secteur Sud-Ouest
3. Périmètre du SAGE
4. Département des Vosges
5. Périmètre de la nappe des GTI
6. Autre

Tous d'accord

de la nappe
des GTI

Question 2 : Classez par ordre de priorité (du plus important au moins important) les usages suivants : habitants, agriculture, tourisme, Nestlé Waters, Ermitage, autres industries, autres. Vous avez la possibilité de les regrouper.

- 4 personnes : 1) habitants, 2) agriculture/Ermitage, 3) industries
- 12 personnes : 4) industries, 5) agriculture, 6) agriculteurs

Question 3 : Donnez votre définition du terme « priorité d'usage de l'eau aux habitants » en 1 ou 2 phrases maximum.

- 10 le groupe : garantir que les habitants ont de l'eau, en quantité, en qualité, tout en conciliant avec les autres usages (dépo régl)
- 2 pers : en +, approvisionnement local de l'eau

Question 4 : Parmi les principes présentés en début d'atelier, hiérarchiser les 5 principes les plus importants pour vous (n°1 pour le principe le plus important)?

Principes de la CLE :

- ① tous : ☐ Pérenniser l'alimentation en eau potable des populations tout en répondant aux enjeux économiques du territoire : priorité d'usages aux collectivités (eau de qualité en quantité suffisante en permanence).
- ② 2 pers : ☐ Optimiser tous les usages par des mesures d'économies d'eau.
- ③ ☐ Satisfaire tous les usages en mobilisant des ressources complémentaires de substitution sans détériorer ces ressources et les milieux associés.
- ⑤ (2 pers) : ☐ Partager de façon équitable les coûts induits par les solutions de substitution, sans surcoût pour les usagers.

Principes du Collectif Eau 88

- ⑤ majorité : ☐ Les principes éthiques et réglementaires (non discutables) : eau patrimoine commun.
- ☐ Les types d'usage par priorité sur le territoire : priorité d'usage aux collectivités.
- ☐ Utiliser les ressources en eau disponibles sur le territoire GTI secteur Sud-Ouest.
- ☐ Un moratoire concernant toutes les autorisations de nouveaux forages dans les Muschelkalk.

Autre :

- ④ unanimité : ☐ compléter les études
- ☐

Table n° : 6

Comment satisfaire les besoins en eau du territoire à partir de la nappe des GTI ou d'autres ressources ?

Secteur Sud-Ouest



Collectivités AEP		
Vittel, Contrexéville, SIE Bulgnéville, SIE Anger, Serécourt, Martigny les Bains, SIE Bel Air, SIE de Damblain et du Creuchot, Blevaincourt, Norroy		
Quels besoins pour quels usages?	Objectif Déficit nappe = zéro	S ₂
Volume _{besoins} en m³/an	1,5 0,85 0,65	1,5 0,85 + 0,65
Répartition du volume _{besoins} par nappe		
Ermitage		
Quels besoins pour quels usages?		
Volume _{besoins} en m³/an	0,6	0,6
Répartition du volume _{besoins} par nappe		
Nestlé Waters		
Quels besoins pour quels usages?		
Volume _{besoins} en m³/an	0,650	0
Répartition du volume _{besoins} par nappe		

Votre scénario

Objectif Déficit Nappe = Zéro

Justifiez votre scénario

- Comment répartiriez-vous les 2,1 Mm3 ? (Tableau)
- Selon vous, qui pourrait encore faire des économies ? Dans quelles proportions ? les 3
- Selon vous, a-t-on besoin d'une ressource de substitution ? ☐ Oui ☐ Non
- Si oui, laquelle ? plusieurs (pas qu'une seule ressource)
- ☐ Nappe des GTI du secteur sud-Est
- ☐ Nappe des carbonates du Muchelkak
- ☐ Nappe des Calcaires du Dogger via une interconnexion avec le SIE de la Vraine et du Xaintois
- ☐ Autre :

10 personnes

Scénario équilibré car tous font un effort.
page 8

3 personnes

Scénario 2 : où Nestlé ne puise pas dans la nappe GTI
650 000 m³ remplacent la substitution

Quels sujets/points qui ont été abordés pendant cet atelier, mériteraient d'être discutés plus en détail lors du prochain atelier ?

Exercice
Difficile en le délai. Mériterait + de temps.

[illegible]

Concertation Préalable - SAGE GTI - Atelier n°1 - 16 janvier 2019

Question 1 : Parmi les propositions suivantes, quel est, selon vous, le territoire à prendre en compte pour répondre à la problématique et aux enjeux du SAGE GTI ? (Entourez votre réponse)

1. La commune
2. Secteur Sud-Ouest
3. Périmètre du SAGE
4. Département des Vosges
5. Périmètre de la nappe des GTI
6. Autre

⊕ 1 minorité de personnes pour le secteur Sud-Ouest (2/17) ou le Département (2/17)

Question 2 : Classez par ordre de priorité (du plus important au moins important) les usages suivants : habitants, agriculture, tourisme, Nestlé Waters, Ermitage, autres industries, autres. Vous avez la possibilité de les regrouper

- 1) Les habitants
- 2) Le reste des usages
- 3)

- 1) Les habitants
- 2) L'agriculture, le tourisme
- 3) Les industries
- 4) Nestlé Waters

Question 3 : Donnez votre définition du terme « priorité d'usage de l'eau aux habitants » en 1 ou 2 phrases maximum.

La priorité d'usage de l'eau aux habitants est la volonté de garantir l'accès à une eau de très bonne qualité à un coût "accessible" ou le moins élevé possible aux habitants

Question 4 : Parmi les principes présentés en début d'atelier, hiérarchiser les 5 principes les plus importants pour vous (n°1 pour le principe le plus important)?

Principes de la CLE :

- ① ☒ Pérenniser l'alimentation en eau potable des populations tout en répondant aux enjeux économiques du territoire : priorité d'usages aux collectivités (eau de qualité en quantité suffisante en permanence).
- ③ ☒ Optimiser tous les usages par des mesures d'économies d'eau.
- ④ ☒ Satisfaire tous les usages en mobilisant des ressources complémentaires de substitution sans détériorer ces ressources et les milieux associés.
- ⑤ ☒ Partager de façon équitable les coûts induits par les solutions de substitution, sans surcoût pour les usagers.

Principes du Collectif Eau 88

- ② ☒ Les principes éthiques et réglementaires (non discutables) : eau patrimoine commun.
 - ☐ Les types d'usage par priorité sur le territoire : priorité d'usage aux collectivités.
 - ☐ Utiliser les ressources en eau disponibles sur le territoire GTI secteur Sud-Ouest.
 - ☐ Un moratoire concernant toutes les autorisations de nouveaux forages dans les Muschelkalk.

Autre :

- ☐
- ☐

Table n° :7.....

Comment satisfaire les besoins en eau du territoire à partir de la nappe des GTI ou d'autres ressources ?

Secteur Sud-Ouest



Collectivités AEP	Vittel, Contrexéville, SIE Bulgnéville, SIE Anger, Serécourt, Martigny les Bains, SIE Bel Air, SIE de Damblain et du Creuchot, Blevaincourt, Norroy
Quels besoins pour quels usages?	
Volume _{besoins} en m ³ /an	
Répartition du volume _{besoins} par nappe	
Ermitage	
Quels besoins pour quels usages?	
Volume _{besoins} en m ³ /an	
Répartition du volume _{besoins} par nappe	
Nestlé Waters	
Quels besoins pour quels usages?	
Volume _{besoins} en m ³ /an	
Répartition du volume _{besoins} par nappe	

Votre scénario

Objectif Déficit Nappe = Zéro

Justifiez votre scénario

- Comment répartiriez-vous les **2,1 Mm³** ? (Tableau)
- Selon vous, qui pourrait encore faire des économies ? Dans quelles proportions ?
- Selon vous, a-t-on besoin d'une ressource de substitution ? ☐ Oui ☐ Non
- Si oui, laquelle ?
- ☐ Nappe des GTI du secteur sud-Est
- ☐ Nappe des carbonates du Muchelkak
- ☐ Nappe des Calcaires du Dogger via une interconnexion avec le SIE de la Vraine et du Xaintois
- ☐ Autre :

Scénario ① Répartir les économies au prorata des besoins recensés

② Baisser très partiellement la dotation en eau de Nestlé waters de 740 à 5000 m³.

③ Scénario Clé avec une variante d'accroissement des économies (la majorité du Sape)

Hierarchie ③-①-②

Quels sujets/points qui ont été abordés pendant cet atelier, mériteraient d'être discutés plus en détail lors du prochain atelier ?

[illegible]

Concertation Préalable - SAGE GTI - Atelier n°1 - 16 janvier 2019

Question 1 : Parmi les propositions suivantes, quel est, selon vous, le territoire à prendre en compte pour répondre à la problématique et aux enjeux du SAGE GTI ? (Entourez votre réponse)

1. La commune
2. Secteur Sud-Ouest
- 3. Périmètre du SAGE
4. Département des Vosges
5. Périmètre de la nappe des GTI
6. Autre

majouté avec ouverture Département

Question 2 : Classez par ordre de priorité (du plus important au moins important) les usages suivants : habitants, agriculture, tourisme, Nestlé Waters, Ermitage, autres industries, autres. Vous avez la possibilité de les regrouper.

- | | |
|-------------------------------------|---------------------------------------|
| 1) <u>Habitants</u> | 4) <u>Tourisme lié aux industries</u> |
| 2) <u>Agriculture irrig-élevage</u> | 5) <u>Industries</u> |
| 3) <u>Industries</u> | 6) <u>Autres industries</u> |

→ Pas de classement possible 50% regroupés → endrocoable

Question 3 : Donnez votre définition du terme « priorité d'usage de l'eau aux habitants » en 1 ou 2 phrases maximum.

Orientation de l'usage :
répondre besoins usagers / difficile d'attribuer une priorité

Question 4 : Parmi les principes présentés en début d'atelier, hiérarchiser les 5 principes les plus importants pour vous (n°1 pour le principe le plus important)?

Principes de la CLE :

- ①
- ☒ Pérenniser l'alimentation en eau potable des populations tout en répondant aux enjeux économiques du territoire : priorité d'usages aux collectivités (eau de qualité en quantité suffisante en permanence).
 - ☐ Optimiser tous les usages par des mesures d'économies d'eau.
 - ☐ Satisfaire tous les usages en mobilisant des ressources complémentaires de substitution sans détériorer ces ressources et les milieux associés.
 - ☐ Partager de façon équitable les coûts induits par les solutions de substitution, sans surcoût pour les usagers.

Principes du Collectif Eau 88

- ②
- ☐ Les principes éthiques et réglementaires (non discutables) : eau patrimoine commun.
 - ☐ Les types d'usage par priorité sur le territoire : priorité d'usage aux collectivités.
 - ☐ Utiliser les ressources en eau disponibles sur le territoire GTI secteur Sud-Ouest.
 - ☒ Un moratoire concernant toutes les autorisations de nouveaux forages dans les Muschelkalk.

Autre :

majoritairement proposition 1 CLE
les autres s'orientent vers le principe ④ du collectif.

Table n° : 8

Comment satisfaire les besoins en eau du territoire à partir de la nappe des GTI ou d'autres ressources ?

Secteur Sud-Ouest



Collectivités AEP	
Vittel, Contrexéville, SIE Bulgnéville, SIE Anger, Serécourt, Martigny les Bains, SIE Bel Air, SIE de Damblain et du Creuchot, Blevaincourt, Norroy	
Quels besoins pour quels usages?	Pas de répartition chiffrée du volume. Economies de toutes parts
Volume _{besoins} en m³/an	↳ avec pour objectif l'équilibre
Répartition du volume _{besoins} par nappe	nappe / consommation
Ermitage	
Quels besoins pour quels usages?	
Volume _{besoins} en m³/an	
Répartition du volume _{besoins} par nappe	
Nestlé Waters	
Quels besoins pour quels usages?	
Volume _{besoins} en m³/an	
Répartition du volume _{besoins} par nappe	

Votre scénario

Objectif Déficit Nappe = Zéro

Justifiez votre scénario

- Comment répartiriez-vous les 2,1 Mm3 ? (Tableau)
- Selon vous, qui pourrait encore faire des économies ? Dans quelles proportions ?
- Selon vous, a-t-on besoin d'une ressource de substitution ? ☐ Oui ☒ Non
- Si oui, laquelle ?
- ☐ Nappe des GTI du secteur sud-Est
- ☐ Nappe des carbonates du Muchelkak
- ☐ Nappe des Calcaires du Dogger via une interconnexion avec le SIE de la Vraine et du Xaintois
- ☐ Autre :

oui -> majorité -> Nappe des GTI

50 / 50

non -> stopper l'exploitation pour l'approvisionnement de la couche profonde

Quels sujets/points qui ont été abordés pendant cet atelier, mériteraient d'être discutés plus en détail lors du prochain atelier ?

- > (re)plantation de la salle
- > impact environnemental et socio-éco.
- > Quel est de la marchandisation de l'eau ?

[illegible]

Concertation Préalable - SAGE GTI - Atelier n°1 - 16 janvier 2019

Question 1 : Parmi les propositions suivantes, quel est, selon vous, le territoire à prendre en compte pour répondre à la problématique et aux enjeux du SAGE GTI ? (Entourez votre réponse)

1. La commune
2. Secteur Sud-Ouest
3. Périmètre du SAGE

④. Département des Vosges

5. Périmètre de la nappe des GTI

6. Autre

par défaut car SAGE pas assez grand
X nappe GTI trop grand

Question 2 : Classez par ordre de priorité (du plus important au moins important) les usages suivants : habitants, agriculture, tourisme, Nestlé Waters, Ermitage, autres industries, autres. Vous avez la possibilité de les regrouper.

1)Habitants.....

4)

2)

5)

3)

6)

Question 3 : Donnez votre définition du terme « priorité d'usage de l'eau aux habitants » en 1 ou 2 phrases maximum.

.....besoin vital disponible en tout temps à notre sujet.....
.....que d'une ressource locale.....

Question 4 : Parmi les principes présentés en début d'atelier, hiérarchiser les 5 principes les plus importants pour vous (n°1 pour le principe le plus important)?

Principes de la CLE :

- 1 ☒ Pérenniser l'alimentation en eau potable des populations tout en répondant aux enjeux économiques du territoire : priorité d'usages aux collectivités (eau de qualité en quantité suffisante en permanence).
- 2 ☒ Optimiser tous les usages par des mesures d'économies d'eau.
- ☐ Satisfaire tous les usages en mobilisant des ressources complémentaires de substitution sans détériorer ces ressources et les milieux associés.
- ☐ Partager de façon équitable les coûts induits par les solutions de substitution, sans surcoût pour les usagers.

Principes du Collectif Eau 88

- 1 ☒ Les principes éthiques et réglementaires (non discutables) : eau patrimoine commun.
- ☐ Les types d'usage par priorité sur le territoire : priorité d'usage aux collectivités.
- ☐ Utiliser les ressources en eau disponibles sur le territoire GTI secteur Sud-Ouest.
- ☐ Un moratoire concernant toutes les autorisations de nouveaux forages dans les Muschelkalk.

en concertation
avec Code
env.

Autre :

- ☐
- ☐

Table n° : 9

Comment satisfaire les besoins en eau du territoire à partir de la nappe des GTI ou d'autres ressources ?

Secteur Sud-Ouest



Collectivités AEP	Vittel, Contrexéville, SIE Bulgnéville, SIE Anger, Serécourt, Martigny les Bains, SIE Bel Air, SIE de Damblain et du Creuchot, Blevaincourt, Norroy
Quels besoins pour quels usages?	Equation très compliquée Pour se prononcer et fixer des orientations, indispensable d'avoir les résultats des études complémentaires
Volume _{besoins} en m³/an	
Répartition du volume _{besoins} par nappe	
Ermitage	
Quels besoins pour quels usages?	
Volume _{besoins} en m³/an	
Répartition du volume _{besoins} par nappe	
Nestlé Waters	
Quels besoins pour quels usages?	
Volume _{besoins} en m³/an	
Répartition du volume _{besoins} par nappe	

Votre scénario

Objectif Déficit Nappe = Zéro

Justifiez votre scénario

- Comment répartiriez-vous les 2,1 Mm3 ? (Tableau)
- Selon vous, qui pourrait encore faire des économies ? Dans quelles proportions ?
- Selon vous, a-t-on besoin d'une ressource de substitution ? ☐ Oui ☐ Non
- Si oui, laquelle ?
- ☐ Nappe des GTI du secteur sud-Est
- ☐ Nappe des carbonates du Muchelkak
- ☐ Nappe des Calcaires du Dogger via une interconnexion avec le SIE de la Vraine et du Xaintois
- ☐ Autre :

Quels sujets/points qui ont été abordés pendant cet atelier, mériteraient d'être discutés plus en détail lors du prochain atelier ?

→ qui finance les solutions d'économie à trouver ?

[illegible]



Concertation Préalable - SAGE GTI - Atelier n°1 - 16 janvier 2019

Question 1 : Parmi les propositions suivantes, quel est, selon vous, le territoire à prendre en compte pour répondre à la problématique et aux enjeux du SAGE GTI ? (Entourez votre réponse)

1. La commune
2. Secteur Sud-Ouest
3. Périmètre du SAGE (3)
4. Département des Vosges
5. Périmètre de la nappe des GTI (13)
6. Autre

→ (2 personnes sont parties)

Question 2 : Classez par ordre de priorité (du plus important au moins important) les usages suivants : habitants, agriculture, tourisme, Nestlé Waters, Ermitage, autres industries, autres. Vous avez la possibilité de les regrouper.

- | | |
|-------------------------|----------|
| 1) Habitants et éco (8) | 4) |
| 2) Habitants (6) | 5) |
| 3) | 6) |

Question 3 : Donnez votre définition du terme « priorité d'usage de l'eau aux habitants » en 1 ou 2 phrases maximum.

Bénéficiaires d'une eau de qualité identique aux mêmes tarifs sans surcoût.
En cas de pénurie, priorité à l'habitant.

Question 4 : Parmi les principes présentés en début d'atelier, hiérarchiser les 5 principes les plus importants pour vous (n°1 pour le principe le plus important)?

Principes de la CLE :

- 1 ☒ Pérenniser l'alimentation en eau potable des populations tout en répondant aux enjeux économiques du territoire : priorité d'usages aux collectivités (eau de qualité en quantité suffisante en permanence). (11)
- 2 ☒ Optimiser tous les usages par des mesures d'économies d'eau. (12)
- 4 ☒ Satisfaire tous les usages en mobilisant des ressources complémentaires de substitution sans détériorer ces ressources et les milieux associés. (10)
- 3 ☒ Partager de façon équitable les coûts induits par les solutions de substitution, sans surcoût pour les usagers. (7)

Principes du Collectif Eau 88

- 5 ☒ Les principes éthiques et réglementaires (non discutables) : eau patrimoine commun. (7)
- 6 ☒ Les types d'usage par priorité sur le territoire : priorité d'usage aux collectivités.
- 7 ☒ Utiliser les ressources en eau disponibles sur le territoire GTI secteur Sud-Ouest.
- 8 ☒ Un moratoire concernant toutes les autorisations de nouveaux forages dans les Muschelkalk.

Autre :

- ☐
- ☐

NB : Formulation question 2 "difficile"

Table n° : 10

Comment satisfaire les besoins en eau du territoire à partir de la nappe des GTI ou d'autres ressources ?

Secteur Sud-Ouest



Collectivités AEP	Vittel, Contrexéville, SIE Bulgnéville, SIE Anger, Serécourt, Martigny les Bains, SIE Bel Air, SIE de Damblain et du Creuchot, Blevaincourt, Norroy
Quels besoins pour quels usages?	
Volume _{besoins} en m³/an	
Répartition du volume _{besoins} par nappe	
Ermitage	
Quels besoins pour quels usages?	
Volume _{besoins} en m³/an	
Répartition du volume _{besoins} par nappe	
Nestlé Waters	
Quels besoins pour quels usages?	
Volume _{besoins} en m³/an	
Répartition du volume _{besoins} par nappe	

Votre scénario

Objectif Déficit Nappe = Zéro

Justifiez votre scénario

- Comment répartiriez-vous les **2,1 Mm3** ? (Tableau)
- Selon vous, qui pourrait encore faire des économies ? Dans quelles proportions ? *Oui*
- Selon vous, a-t-on besoin d'une ressource de substitution ? ☒ Oui ☐ Non
- Si oui, laquelle ?
- ☒ Nappe des GTI du secteur sud-Est
- ☐ Nappe des carbonates du Muchelkak
- ☐ Nappe des Calcaires du Dogger via une interconnexion avec le SIE de la Vraine et du Xaintois
- ☐ Autre :

Propositions du groupe :- les réseaux, leurs états

- Faire bouger la réglementation pour que les effluents "corrects" soient réinjectés dans le réseau usine (Hermitage)
- Mobiliser (garder de bonnes relat°) pour que les eaux minérales de qualité inférieure soient réinjectées dans le réseau d'eau potable.

Quels sujets/points qui ont été abordés pendant cet atelier, mériteraient d'être discutés plus en détail lors du prochain atelier ?

- le financement des travaux pour la recherche d'une ressource de substitution
- Apporter des éléments de réponse entre les présentations du départ pour expliquer les écarts de diagnostic

Concertation Préalable SAGE GTI - Atelier N°1 - 16 janvier 2019

- Savoir quelle quantité est estimée à prélever dans le sud-Est ? Nécessité de prendre la totalité ou pas.

Concertation Préalable - SAGE GTI - Atelier n°1 – 16 janvier 2019

Question 1 : Parmi les propositions suivantes, quel est, selon vous, le territoire à prendre en compte pour répondre à la problématique et aux enjeux du SAGE GTI ? (Entourez votre réponse)

1. La commune 1
2. **Secteur Sud-Ouest 6**
3. Périmètre du SAGE 4
4. Département des Vosges 0
5. **Périmètre de la nappe des GTI 6**
6. Autre

Question 2 : Classez par ordre de priorité (du plus important au moins important) les usages suivants : **habitants, agriculture, tourisme, Nestlé Waters, Ermitage, autres industries, autres.** Vous avez la possibilité de les regrouper.

- 1) Les habitants (12 votes)
- 2) Ttes les entreprises qui utilisent ttes de l'eau (11)
- 3) Agriculture (11)

Difficulté à avoir un consensus dans le classement. Seul consensus, mettre toutes activités économiques sur le même plan.

Question 3 : Donnez votre définition du terme « priorité d'usage de l'eau aux habitants » en 1 ou 2 phrases maximum.

Partager et pérenniser l'eau potable pour tous. Question ambiguë et difficulté à répondre.

Consensus pour dire que les études ne sont pas abouties

Question 4 : Parmi les principes présentés en début d'atelier, hiérarchiser les 5 principes les plus importants pour vous (n°1 pour le principe le plus important)?

Principes de la CLE :

- ☐ 1 Pérenniser l'alimentation en eau potable des populations tout en répondant aux enjeux économiques du territoire : priorité d'usages aux collectivités (eau de qualité en quantité suffisante en permanence).
- ☐ 2 Optimiser tous les usages par des mesures d'économies d'eau.
- ☐ 3 Satisfaire tous les usages en mobilisant des ressources complémentaires de substitution sans détériorer ces ressources et les milieux associés.
- ☐ 4 Partager de façon équitable les coûts induits par les solutions de substitution, sans surcoût pour les usagers.

Principes du Collectif Eau 88

- ☐ Les principes éthiques et réglementaires (non discutables) : eau patrimoine commun.
- ☐ Les types d'usage par priorité sur le territoire : priorité d'usage aux collectivités.
- ☐ Utiliser les ressources en eau disponibles sur le territoire GTI secteur Sud-Ouest.
- ☐ Un moratoire concernant toutes les autorisations de nouveaux forages dans les Muschelkalk.

Autre :

- ☐ Développer des réseaux
séparatifs.....
- ☐

Questions pas claires

Comment satisfaire les besoins en eau du territoire à partir de la nappe des GTI ou d'autres ressources ?



Table n° :11.....

Secteur Sud-Ouest

Votre scénario

Objectif Déficit Nappe = Zéro

Collectivités AEP	Vittel, Contrexéville, SIE Bulgnéville, SIE Anger, Serécourt, Martigny les Bains, SIE Bel Air, SIE de Damblain et du Creuchot, Blevaincourt, Norroy
Quels besoins pour quels usages?	
Volume _{besoins} en m ³ /an	
Répartition du volume _{besoins} par nappe	
Ermitage	
Quels besoins pour quels usages?	
Volume _{besoins} en m ³ /an	
Répartition du volume _{besoins} par nappe	
Nestlé Waters	
Quels besoins pour quels usages?	
Volume _{besoins} en m ³ /an	
Répartition du volume _{besoins} par nappe	

Justifiez votre scénario

- Comment répartiriez-vous les **2,1 Mm3** ? (Tableau)
- Selon vous, qui pourrait encore faire des économies ? Dans quelles proportions ?
- Selon vous, a-t-on besoin d'une ressource de substitution ? ☐ **Oui**
- Si oui, laquelle ? C'est l'étude hydrogéologique qui doit le préciser
- 1 Nappe des GTI du secteur sud-Est Nappe des carbonates du Muchelkak
- 2 Nappe des Calcaires du Dogger via une interconnexion avec le SIE de la Vraine et du Xaintois
- ☐ Autre :

Quels sujets/points qui ont été abordés pendant cet atelier, mériteraient d'être discutés plus en détail lors du prochain atelier ?

- Impératif d'aborder le sujet du coût lors du prochain atelier